

Compte rendu de l'Assemblée générale (Paris, 23 juin 2008)

Rapport moral du Président O. Homolle

À l'occasion de cette Assemblée générale, je voudrais vous présenter un **bref rapport des activités de la Société Française de Chimie en 2007**.

Depuis toujours, les activités de la SCF sont principalement développées par les **divisions scientifiques**, les **sections régionales** et les **groupes thématiques**. C'est à travers ces trois entités que notre association vit vraiment, et je ne peux pas dans un rapport aussi bref détailler le dynamisme et les actions de chacune des entités. À noter seulement la section Ile-de-France, qu'Edmond Amouyal a entrepris de redynamiser depuis le dernier trimestre 2007.

En plus des prix proposés par les divisions scientifiques, la SCF a décerné en 2007 plusieurs **prix d'envergure nationale et internationale** : prix le Bel à Marc Lemaire et Bernard Meunier, prix Süe à Georges Hadziioannou, prix Félix Trombe à Jean-Pierre Collinet, prix Franco-Italien à Dante Gatteschi (Florence), prix Franco-Polonais à Jerzy Pielaszek (Varsovie), prix Franco-Britannique à Malcom Green (Oxford).

En ce qui concerne *L'Actualité Chimique*, notre revue est de plus en plus reconnue et continue d'offrir aux chimistes français des articles de très bonne qualité et des numéros spéciaux thématiques très appréciés des adhérents de la SCF. Le journal a aussi introduit des « dossiers » pédagogiques qui semblent avoir un très vif succès, notamment auprès des élèves et professeurs des classes préparatoires.

Les communiqués **SFC Infos** permettent de diffuser efficacement et très régulièrement beaucoup d'informations, et cet outil de communication est très apprécié de l'ensemble de nos adhérents. De même, notre **site Internet** connaît un succès grandissant, avec un taux de connections très impressionnant, de l'ordre de 3 000 visiteurs par jour.

Au niveau des relations européennes, l'année 2007 a été plus calme que 2006, puisqu'il n'y avait pas cette année de congrès EuChemS, qui constitue l'évènement européen majeur. Le prochain congrès EuChemS aura lieu en septembre 2008, à Turin.

Par contre, le congrès SFC07 qui a eu lieu en juillet 2007 a été l'occasion d'organiser une **réunion des C6**, les six sociétés savantes de chimie les plus importantes dans le monde (American Chemical Society, Royal Society of Chemistry, Chemical Society of Japan, German Chemical Society, Dutch Chemical Society, French Chemical Society). Cette réunion a permis à ces sociétés de se mettre d'accord sur l'orientation de leurs efforts pour la promotion de la chimie, notamment en se

dirigeant vers le développement durable.

Le **nombre de publications françaises dans les journaux européens** augmente régulièrement, et nous nous en réjouissons tous. Cependant, je me permets d'insister sur la nécessité d'encourager encore plus cette tendance. Ces revues européennes jouent un rôle clé pour les chimistes européens en leur apportant plus de visibilité, et c'est pourquoi la SCF soutient un certain nombre d'entre elles. Mais il est primordial que les chimistes français concourent au maximum au développement de ces revues et à leur notoriété en leur proposant des articles intéressants. D'autre part, la publication d'articles de chimistes français dans ces revues est une source non négligeable de revenus pour la SCF.

À noter que la SCF poursuit aussi sa politique de **développement de partenariats** : par exemple, un accord de partenariat tarifaire a été engagé entre *L'Actualité Chimique* et *La Recherche*. Au niveau européen, plusieurs accords ont été signés, avec différents pays de l'Est notamment. Ces accords, qui sont aujourd'hui surtout des accords de principe pour envisager des projets communs, sont très importants pour le développement de l'envergure européenne de la SCF ; ils favoriseront les échanges internationaux pour les jeunes chimistes de demain.

Un évènement phare de l'année 2007 fut bien sûr le **congrès SFC07**, organisé en juillet 2007 à l'occasion des 150 ans de la SCF. Ce congrès a rassemblé 543 scientifiques, sur le thème « Futur de la Chimie, Chimie du Futur ». Des intervenants européens de très haut niveau, de disciplines variées de la chimie, ont offert aux participants des conférences particulièrement intéressantes. Comme je l'ai déjà indiqué, ce congrès a aussi été l'occasion de réunir les présidents des six sociétés de chimie les plus importantes dans le monde. Les 150 ans de la SCF ont aussi été célébrés par la publication d'un **livre des présidents de la SCF**, « *Itinéraires de chimistes* ». Cet ouvrage retrace le cursus des grands noms de la chimie française et des personnalités qui se sont succédées à la présidence de notre association pendant 150 ans.

L'organisation de ces divers évènements ont occasionné un coût d'environ 70 k€, mais qui avait été budgété bien en avance et n'a pas posé de difficulté dans les comptes de la SCF.

Depuis le mois d'avril 2006, une procédure de **changement de nom** pour la SCF est en cours. Cette procédure a pris fin en avril 2008 et la SCF s'appelle désormais officiellement la **Société Chimique de France** (SCF). Pour rentrer plus dans les détails, l'autorisation verbale avait été donnée en juillet 2007, et l'autorisation définitive accordée en avril 2008. Une campagne de

communication sur ce changement de nom et l'utilisation du nouveau terme sera lancée fin juin-début juillet 2008.

Au niveau international, nous sommes tous particulièrement heureux et fiers de voir Nicole Moreau au poste de vice-présidente de l'**IUPAC** depuis le mois d'août 2007. D'autant plus que cela positionnera particulièrement bien la France et la SCF pour l'année internationale de la chimie qui devrait avoir lieu en 2011.

Pour revenir à la France, **plusieurs rapprochements** ont eu lieu avec d'autres sociétés savantes, telles que la **SFM** (Société Française de Mathématiques) et la **SFP** (Société Française de Physique), ainsi qu'avec la **Fédération Gay-Lussac**. Dans le contexte actuel, il est indispensable de trouver des synergies et de mutualiser nos efforts pour la promotion de la chimie. Ce type de rapprochement sera indéniablement très profitable aux chimistes français.

En interne, vous n'êtes pas sans savoir que le **Bureau de la SCF** a été renouvelé en novembre 2007, et chacun s'implique dans la SCF avec enthousiasme et dynamisme.

L'une des priorités qui nous incombe est bien entendu de lutter contre l'érosion lente mais indéniable et régulière du nombre de nos adhérents. Une légère augmentation des effectifs a été constatée en 2007, mais certainement grâce au congrès SFC07 qui a attiré un certain nombre de personnes. Il paraît donc primordial d'entamer une **réelle démarche de redynamisation de la SCF** et de bien veiller à répondre aux attentes des chimistes français.

Dans cet état d'esprit, la SCF a décidé cette année d'essayer de se rapprocher encore plus des étudiants en chimie. **Des rapprochements** fructueux ont ainsi été établis avec **trois grandes écoles de chimie**, et cette expérience sera certainement poursuivie largement.

Comme vous le voyez, l'année 2007 a donc été riche en activités et évènements, et le Bureau comme moi-même, nous tenons encore une fois à remercier chaleureusement toutes les personnes qui y ont contribué.

Quelles sont les **perspectives** qui s'ouvrent pour **2008** ?

Comme je l'ai indiqué précédemment, la **priorité numéro 1** est de redonner l'**envie** aux chimistes français **d'adhérer** à notre association. Il faut absolument **augmenter** notablement le **nombre de nos adhérents**, et c'est un vrai challenge pour chacun d'entre nous, qui sommes les véritables ambassadeurs de la SCF. Parce que la SCF le vaut bien !!!

Bien entendu, nous n'attirerons pas de nouvelles personnes si nous ne sommes pas en mesure de répondre aux attentes des chimistes français et d'assumer nos missions de représentation de ces chimistes. **Un groupe de réflexion stratégique** a ainsi

été mis en place, pour faire un état des lieux des besoins et des attentes des chimistes, des points forts et des points faibles de la SCF, et enfin faire des propositions pour accroître l'efficacité de notre association. Je ne rentre pas plus dans le détail de ces propositions, car elles feront l'objet d'une discussion lors du CA qui aura lieu tout à l'heure.

D'autre part, il faut noter dès à présent que **la Maison de la Chimie** a offert à la SCF la possibilité d'être hébergée dans ses locaux dans des conditions particulièrement avantageuses. Ce point va être également discuté lors du CA qui aura lieu tout à l'heure.

Enfin bien sûr, n'oublions pas le **changement effectif de nom de la SFC pour la SCF**, qui aura lieu dès cet été 2008 (avec une communication qui débutera fin juin-début juillet).

Ces différentes initiatives devraient nettement contribuer à la redynamisation de la SCF, pour laquelle j'entrevois un avenir très engageant !

Rapport du Trésorier (B. Pierrelle)

Comptes de l'exercice 2007

L'année 2007, globalement, dégage un résultat bénéficiaire de 83 473 €, à comparer à un résultat positif de 33 505 € en 2006. Ce résultat net 2007 n'est pas affecté par le déficit financier constaté (72 250 €) sur les manifestations de juillet 2007 (congrès national SFC07 et réunion du C6) puisqu'il a été compensé comptablement à due concurrence par la reprise de provisions constituées antérieurement dans cette éventualité.

À propos du compte de résultats 2007, il y a lieu de noter :

- Côté « Recettes d'exploitation », une stabilité du cumul des postes « Cotisations et abonnements » à *L'Actualité Chimique*.

- Côté « Dépenses d'exploitation », dans les frais de l'immeuble, la prise en charge à hauteur de 44 000 € du coût total de rénovation et de mise en conformité de l'ascenseur du siège social.

Concernant le bilan au 31/12/2007, il n'y a aucun changement notable par rapport à celui arrêté au 31/12/2006, tant en ce qui concerne la composition de l'actif que celle du passif.

Le Commissaire aux comptes déclare n'avoir aucune observation à formuler sur les comptes : ils fournissent une image fidèle de l'exploitation annuelle 2007 et du patrimoine de la SCF au 31/12/2007.

Budget 2008

Le budget 2008 ne prend en considération aucune manifestation scientifique de nature exceptionnelle.

Sur des bases de fonctionnement structurel normal, il fait apparaître un excédent d'exploitation de 24 580 €.

Approbation des résolutions

Les quatre résolutions suivantes ont été votées à l'unanimité :

Résolution n° 1

Ayant pris connaissance du compte d'exploitation de l'exercice 2007 et du bilan au 31 décembre 2007, arrêtés par le Conseil d'administration, du rapport du Trésorier et de celui du Commissaire aux comptes, l'Assemblée générale approuve les dits comptes, se clôturant par un bénéfice de 83 473,73 €. Elle donne quitus de leur mandat aux membres du Conseil d'administration.

Résolution n° 2

L'Assemblée générale approuve l'affectation suivante du bénéfice de l'exercice 2007, soit 83 473,73 € :

1. au compte « Fonds associatifs sans droit de reprise » : 10 % des revenus des biens de l'association (article 15-3 des statuts) diminués des sommes allouées aux Grands Prix (article 7 du Règlement intérieur), soit la somme de 7 135,38 € ;

2. au compte « Report à nouveau » le solde, soit 76 338,35 €, conduisant au résultat 2007 à affecter, soit 83 473,73 €.

Cette affectation faite, le compte « Fonds associatifs sans droit de reprise » passera de 1 771 834,01 € au 31/12/2006 à 1 778 969,39 € au 31/12/2007. Quant au « Report à nouveau », il passera, aux mêmes dates, de 214 696,16 € à 291 034,51 €.

Résolution n° 3

Ayant pris connaissance du compte du résultat prévisionnel pour l'exercice 2008, l'Assemblée générale approuve ce budget dégageant un bénéfice de 24 580 €.

Résolution n° 4

Constatant que les résultats reportés des exercices 2004 à 2007 (98 431,54 €) ont permis de reconstituer le prélèvement, autorisé par l'autorité de tutelle, de 77 000 € effectué en 2004 sur la Dotation (« Fonds associatifs sans droit de reprise »), l'Assemblée générale approuve la décision de virer à ce poste le solde de 73 000 €, devenant sans objet à la clôture des comptes de l'exercice 2007 et figurant au bilan sous la rubrique « Prélèvement pour fonctionnement général ». Suite à ce virement, le compte « Fonds associatifs sans droit de reprise » passera de 1 778 969,39 € (Résolution n° 2) à 1 851 969,39 € au 31 décembre 2007.

Jean-Claude Brunie, Secrétaire Général

Le professeur Jerzy Pielaszek honoré lors de la journée de la section Ile-de-France

Le 4 juin dernier, en présence d'Alain Devaquet, ancien ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, d'Armand Lattes, président de la FFC et d'Edmond Amouyal, président de la section Ile-de-France, Olivier Homolle, président de la SCF, a remis le **prix franco-polonais 2007** à Jerzy Pielaszek, professeur à l'Institut de Chimie Physique de Varsovie et directeur du Centre scientifique parisien de l'Académie polonaise des sciences.

Grand spécialiste de la catalyse sur palladium, de l'EXAFS et de la diffraction des rayons X appliquée aux nanoparticules métalliques, Jerzy Pielaszek a étudié en particulier les interactions palladium-silicium que l'on peut observer quand les nanoparticules de palladium sont déposées sur silice. Artisan d'une coopération exemplaire avec les laboratoires français, c'est l'une des figures majeures des échanges scientifiques entre la Pologne et la France.

Le prix lui a été remis à l'issue de la journée scientifique « Des chimistes en Ile-de-France » qui a marqué – sous l'impulsion d'Edmond Amouyal – la relance des activités de cette section régionale. Au programme, quatre remarquables conférences de jeunes chercheurs de la région parisienne : Romain Dagnélie (CEA Saclay), Guylène Costentin (LRS, Paris 6), Valérie Alezra (ICMMO, Orsay), Christian Serre (Institut Lavoisier, Versailles), ainsi que l'excellente présentation de Gérald Djéga-Mariadassou (Paris) portant sur Jerzy Pielaszek au sein de la coopération scientifique franco-polonaise.



De gauche à droite : au 1^{er} rang : O. Homolle, J. Pielaszek, E. Amouyal ; au 2^e rang : A. Devaquet, V. Alezra, A. Lattes, C. Serre, R. Dagnélie, G. Costentin et G. Djéga-Mariadassou.